

# APPEL DE PROJET

TROIS BOURSES DE 1 500 \$ POUR UNE OEUVRE D'ART WEB

info : [www.creum.umontreal.ca](http://www.creum.umontreal.ca)

DATE DE CLOTÛRE : 13 JANVIER 2006

Le Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal (CREUM) et le Centre de Recherche sur l'Intermédialité (CRI) de l'Université de Montréal lancent un concours récompensant des oeuvres d'art spécifiquement conçues pour le web et qui exploreront la thématique du rapport de l'être humain avec son environnement naturel et construit. Les oeuvres sélectionnées seront mises sur le web et présentées à un colloque sur le développement durable qui aura lieu à Montréal du 24 au 26 mai 2006. Les artistes dont l'oeuvre sera sélectionnée recevront une bourse de 1500 \$ pour la réaliser.

## LE COLLOQUE

Le Centre de recherche en éthique (CREUM), la Faculté de l'aménagement et le Centre d'études et de recherches internationales (CERIUM) de l'Université de Montréal organisent un colloque interdisciplinaire dans le but de mener une réflexion critique sur l'avenir de la notion de durabilité. Ce colloque international, intitulé *Le développement durable a-t-il un avenir ?* se déroulera à Montréal, du 24 au 26 mai 2006.

Bien que les discours liés à la durabilité et au développement durable s'imposent graduellement au sein de tous les champs de pratiques sociales et institutionnelles, le sens à attribuer au développement durable demeure largement obscur. L'objectif de ce colloque est d'identifier les multiples manifestations sociales et politiques de la durabilité, tout en mettant en lumière ses échecs et ses promesses non seulement dans le passé et dans le présent, mais également pour l'avenir. Le colloque sera l'occasion d'échanges nourris à travers les nombreuses disciplines, professions et perspectives qui seront présentes, afin de forger avec davantage d'acuité l'idée d'un avenir durable et, en particulier, les moyens de le réaliser.

Ces échanges se dérouleront dans le cadre des cinq ateliers suivants :

1. Éléments d'histoire comparés
2. Cadres conceptuels
3. Expertises et pédagogies
4. Pratiques institutionnelles
5. Quel avenir pour le développement durable ? Utopies et dystopies
6. Épilogue : dévoilement des oeuvres d'art web

## LE THÈME DE L'OEUVRE

Les oeuvres sélectionnées exploreront les rapports entre l'humain et son environnement naturel et construit, à travers le concept de développement durable.

## QU'EST-CE QU'UNE OEUVRE D'ART WEB?

C'est une oeuvre d'art créée spécifiquement pour être visionnée sur le web. Ceci peut inclure des installations dont l'accès n'est possible que par le web, par exemple. Certains artistes du cyberspace se contentent de scanner des images et de les intégrer à des bandes vidéo et/ou sonores. Mais le web permet aussi l'émergence de nouvelles représentations artistiques. Comme la thématique de l'oeuvre devra porter sur l'avenir du développement durable et que l'ordinateur deviendra certainement omniprésent dans l'avenir, il nous a paru intéressant d'appeler à une utilisation originale de l'ordinateur pour questionner les rapports futurs des humains avec leur environnement.

## LA PRÉSENTATION DE L'OEUVRE

Les oeuvres d'art web sélectionnées devront pouvoir faire l'objet d'une pré-diffusion au début d'avril 2006, sur le serveur haute vitesse du CREUM. Il s'agira d'une partie ou d'un extrait de l'oeuvre finale. Un lien html renverra à l'oeuvre à partir des sites web du CREUM et du CRI, ainsi qu'à partir de la page web destinée au colloque.

Les lauréats seront invités à présenter leur oeuvre sur grand écran, au colloque lui-même, durant une séance plénière de clôture. Une discussion suivra la présentation de l'oeuvre.

## ACHÈVEMENT DE L'OEUVRE

Les oeuvres soumises doivent être inédites. Conscient que les délais sont courts pour soumettre une oeuvre originale, le jury acceptera tant des oeuvres terminées que des projets présentant une oeuvre en cours d'élaboration. Le projet devra indiquer clairement l'état d'avancement de l'oeuvre, ainsi qu'un échéancier détaillé démontrant que l'oeuvre pourra être pré-diffusée au début d'avril 2006.

## ARCHIVES

À moins d'avis contraire par écrit, l'artiste (ou les artistes) dont l'oeuvre sera sélectionnée autorise le CREUM et le CRI à conserver chacun une copie de l'oeuvre dans leurs archives. Toute diffusion ultérieure nécessitera l'accord de l'artiste et sera soumise à la signature d'un contrat et au versement de droits d'auteur.

## **AUTORISATION**

L'artiste (ou les artistes) de l'oeuvre sélectionnée autorise le CREUM et le CRI à utiliser partiellement l'oeuvre à des fins promotionnelles pour le colloque et ce, jusqu'au 26 mai 2006, dernier jour du colloque.

## **RÉSIDENCE QUÉBÉCOISE**

L'artiste (ou au moins un des artistes si l'oeuvre est réalisée en groupe) dont l'oeuvre sera sélectionnée devra être résident(e) québécois(e) au moment de la présentation de l'oeuvre (26 mai 2006), et ce au sens ordinaire du terme, c'est-à-dire détenir une carte d'assurance-maladie du Québec.

## **HÉBERGEMENT**

Le cas échéant, le comité d'organisation du colloque prendra en charge les frais de déplacement (à l'intérieur du Québec) et d'hébergement à Montréal des artistes dont l'oeuvre sera sélectionnée, pour la durée du colloque.

## **MISE EN LIGNE**

L'oeuvre sélectionnée sera mise en ligne avec l'aide du responsable du parc informatique du CREUM. Par contre, cette aide se limite à la mise en ligne et ne comprend pas l'entretien de l'oeuvre, la détection de bugs, l'installation de scripts, etc. Un compte avec mot de passe sera mis à disposition du ou des artistes pour effectuer ces autres opérations si nécessaire.

## **SÉLECTION DES OEUVRES**

Les oeuvres seront choisies selon leur excellence à exprimer le thème du colloque, qui explore les rapports de l'être humain avec son environnement naturel et construit à travers le concept de développement durable.

Le jury sera composé de deux professeurs en histoire de l'art, d'un chercheur postdoctoral en histoire de l'art et d'un artiste. Le jury rendra sa décision à la fin du mois de janvier. Celle-ci sera rendue publique sur le site web du CREUM ([www.creum.umontreal.ca](http://www.creum.umontreal.ca)) ainsi que sur le site web du CRI (<http://cri.histart.umontreal.ca>).

## **PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER**

- L'oeuvre sur un ou plusieurs des supports suivants : papier, carton, etc; pellicule photo; cd-rom et dvd-rom; cassette vhs.
- Une description de l'oeuvre, incluant les informations techniques et exigences particulières s'il y a lieu, pour la mise en ligne et la présentation sur le site du colloque.
- Un Curriculum Vitae de l'artiste, incluant toutes ses coordonnées, sa biographie ainsi que tout document (portfolio) présentant son travail.

Veillez noter que les oeuvres soumises pour la sélection ne seront pas retournées, à moins d'avis contraire par écrit et enveloppe suffisamment affranchie.

Veillez faire parvenir votre dossier, avec la mention « bourse art web », à :

Martin Blanchard  
CREUM  
Université de Montréal  
C.P. 6128, Succursale Centre-Ville  
Montréal, Québec  
H3C 3J7

**LA DATE DE CLOTÛRE DU CONCOURS EST FIXÉE AU 13 JANVIER 2006, LE CACHET DE POSTE FAISANT FOI.**



CENTRE DE RECHERCHE EN ÉTHIQUE  
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



centre de recherche  
sur l'intermédialité